

LES

GENTILS

exclus des

TRAITEZ,

Ou SERMON sur ces paroles de
 Saint Paul, dans son Epitre
 aux Ephesiens, Chap. 2.
 vers. 11, 12.

*Pourtant ayez souvenance que vous qui étiez
 autrefois Gentils en la chair, & étiez apelles
 prepuce, par celle qui est apellée la cir-
 concision, faite de main en la chair, Etiez
 en ce tems-là hors de CHRIST, n'ayans
 rien de commun avec la Republique d'Israël,
 étans étrangers des Alliances de la promesse.*



ES FRERES,

J'Amis les choses ne paroissent mieus que
 par l'oposition de leurs contraires. La lu-
 Tome V. A 2 mierç

miere semble plus vive, plus brillante, & plus agreable au sortir d'un sombre nüage, & ses premiers rayons au matin plaisent plus que tous les autres, à cause du sein obscur & tenebreux de la nuit d'où ils se degagent. La fanté se goûte incomparablement mieux après une rude maladie, & la liberté après une rigoureuse prison, & les moindres viandes semblent excellentes & delicieuses après une longue faim, qui a mis la nature dans une avide necessité de manger. David ne pouvoit assez admirer son bonheur, quand il venoit à songer que Dieu l'avoit pris d'entre les brebis qu'il païssoit, & comparant sa houlette d'autrefois avec son sceptre, sa cabane de berger avec son palais royal, & sa grandeur de Monarque; il sentoit beaucoup davantage le prix & la gloire de sa Royauté. On ne s'étonneroit pas tant de l'élevation de Joseph, sans son abaissement extraordinaire: & quand au sortir d'un miserable cachot, on le voit tout-d'un-coup monter sur le char du plus grand Prince de la terre, & tout le monde crier devant lui qu'on s'agenouille, c'est ce qui surprend & ce qui ravit. Aussi par cette raison, Dieu representoit sans cesse aux Israélites qu'ils avoient été esclaves en Egypte, pour leur faire mieux sentir l'heureux état où ils se trouvoient dans la Canaan. Et le Patriarche Jacob, arrivant sur les bords du Jordain, avec deux grosses bandes d'hommes & d'animaux à sa suite, chargez de richesses inestimables,

se trouvoit tout transporté, en songeant qu'il avoit autrefois passé ce Jordain, avec le bâton blanc à la main, comme un pauvre pellerin à pied, sans train & sans équipage. C'est, Mes Freres, cet heureux effet des contraires, parce qu'ils s'entredonnent du jour & de l'éclat l'un à l'autre, qui porte Saint Paul à tenir aux Ephesiens ce langage, que vous venez maintenant d'entendre. Il avoit posé ci-devant cette doctrine fondamentale, que nous sommes sauvés par grace. Il avoit établi cette vérité universellement à l'égard de tous les hommes du monde, sans distinction, tant Juifs que Gentils, en faisant voir que les uns & les autres devoient le salut à la grace, & non à leurs œuvres. Mais après avoir étendu cette sainte maxime à tous, sans difference de peuples, il veut ensuite en convaincre particulièrement les Gentils, par la representation de l'état où ils étoient dans leur Paganisme, afin qu'opposant la misere de leur condition precedente aux avantages, dont ils jouissoient sous l'Evangile, ils reconussent qu'ils ne les pouvoient tenir que de la seule grace de Dieu, que de sa grande & infinie miséricorde, qui avoit été touchée de leur perte. C'est dans cette vuë qu'il adresse ces paroles aux Chretiens d'Ephese, qui étoient nez dans les superstitions Payennes. C'est pourquoi, leur dit-il, ayez souvenance, que vous qui étiez autrefois Gentils en la chair, & étiez apellez prepuce, par celle qui est apellée la circoncision,

sion, étiez en ce tems-là hors de CHRIST, n'ayans rien de commun avec la Republique d'Israël, étans étrangers des Alliances de la promesse, étans sans esperance & sans Dieu au monde.

Ce tableau que l'Apôtre fait de la condition des Payens, nous oblige à y considerer trois parties. La premiere est des personnes dont il parle, qu'il appelle Gentils en chair, & que ceux de la circoncision nommoient prepuce. La seconde est le jugement qu'il en fait, qu'ils étoient hors de CHRIST, n'ayant rien de commun avec la Republique d'Israël, & le reste. La troisieme enfin est le souvenir qu'il veut que les Ephesiens ayent de cet état. Ce souvenir ne regardoit pas seulement le peuple d'Ephese, il concernoit tous les Chretiens en general, il vous regarde en particulier, Mes Freres, & vous devez attacher attentivement vos yeux sur la peinture, que le pinceau du Saint Esprit nous trace ici des Gentils, pour en tirer les salutaires instructions qu'elle contient. Dieu veuille qu'elle vous soit profitable, & qu'elle vous inspire tous les sentimens de reconnoissance, d'amour de Dieu, & de sainteté que Saint Paul vouloit produire dans les cœurs de ceux à qui il écrivoit, pour vous rendre participans des mêmes graces, qu'ils ressentirent si heureusement en leur tems, à la grande gloire de CHRIST, & à leur propre salut à eux-mêmes.

Pour conoître ceux que Saint Paul appelle ici
Gen-

Gentils en chair, il faut favoir que ce mot de Gentils veut dire proprement les nations, les peuples. C'est là la vraie signification; car depuis que Dieu eut choisi Israël pour être son peuple, sa portion, son lot, son heritage, & son précieux joyau; les autres hommes de la terre furent nommez les nations, & les peuples simplement, & cela pour deux raisons. La premiere qu'ils étoient le plus grand nombre; car Israël n'étoit qu'une poignée de gens en comparaison de toutes ces autres nations, qui ne conoissoient point le vrai Dieu. Ce n'étoit qu'une maison, qu'une famille, que comme une mote dans le grand globe de la terre; desorte que comme le nom de monde est donné dans l'Écriture aux mechans, parce qu'ils font la plus nombreuse partie du monde; aussi le titre de nations est demeuré aux infideles & aux idolâtres, parce que dans les premiers siècles c'étoit eux qui avoient la multitude dans leur parti. Ils couvroient toute la terre pendant qu'Israël n'en occupoit qu'un petit coin. Et ce qui est infiniment déplorable, encore aujourd'hui sous cette nouvelle Alliance de misericorde & de grace, qui a ouvert le salut à tout l'Univers, ce sont encore les Payens qui font la plus grande partie du genre humain. Ceux qui ont considéré exactement l'état du monde, tel qu'il est en nos jours, trouvent que si on le divisoit en trente parties, les Chrétiens n'en ont que cinq, les Mahometans six, & les Payens dix-neuf; ce

qui montre de combien le nombre de ces derniers l'emporte encore presentement : si bien qu'à cet égard ils continuent toujours à être les Gentils, c'est-à-dire, les nations.

Mais à cette premiere raison il en faut ajoûter une seconde qui tourne au mepris de ces miserables ; car il arrive fort souvent que les termes generaux deviennent des termes de mepris, en laissant les choses dans une generalité honteuse, dont elles ne se distinguent point. C'est ainsi que le nom d'animaux qui comprend dans son enceinte les hommes aussi bien que les bêtes, est laissé néanmoins aux brutes, & l'on dit tous les jours les animaux, pour signifier seulement ces creatures irraisonnables, qui sont sans intelligence. Ainsi le mot d'hommes qui renferme dans sa generalité tous les enfans d'Adam, se laisse néanmoins, à toute heure, aux profanes & aux impies par opposition aux saints & aux gens de bien, comme quand David disoit dans le Pseaume 124. Si l'Eternel n'eût été pour nous, quand les hommes se sont élevez contre nous, ils nous eussent devorez tous vifs ; les hommes, c'est-à-dire, les mechans qui demeurent dans la corruption de l'humanité, & qui ne s'en distinguent point par les sentimens de l'amour & de la crainte de Dieu. Et c'est de cette maniere que Saint Paul reprenant les vices des

1. Cor. 3: Corinthiens, leur disoit ; Y ayant entre vous
3. des envies, des partialitez, des divisions, n'êtes-vous pas charnels, & ne vivez-vous pas

pas à la façon des hommes, c'est-à-dire, des hommes corrompus & dereglez? Ainsi encore le mot de peuple qui s'étend à tous les habitans d'un pais, se laisse ordinairement à ceux qui sont de moindre condition, & de moindre étoffe : à ceux que les Juifs appellent le peuple de la terre, par où ils entendent les gens du commun, les personnes viles & abjectes, qui rampent dans la poussiere. Disons de même de ce mot de Gentils & de nations. Ce terme véritablement de foi est general, & convient à tous les peuples du monde, mais l'usage l'a tourné en mepris, pour designer ceux qui demeurent dans cette miserable generalité des nations abandonnées, qui ne se distinguent point par la conoissance & le service du vrai Dieu. C'est pourquoi ce mot de Gentil est devenu odieux & reprochable. Il s'est employé pour signifier un Infidele, un Idolâtre, un ennemi de Dieu, un abominable, un homme maudit & perdu. L'Écriture traite les Gentils de chiens; & leur en donne le nom, comme si ce n'étoient plus des hommes, mais des bêtes, & encore entre les bêtes les plus impures, & les plus immondes de toutes. Encore les Juifs pour temoigner leur haine, & leur averfion contre les Chrétiens, les appellent ordinairement *Gojim*, c'est-à-dire, Gentils. Et la premiere chose qu'un Juif fait en s'éveillant, c'est de rendre graces à Dieu de ce qu'il ne l'a point fait *Goi*, c'est-à-dire, Chretien ou Infidele, comprenant

Phil. 3:
5.

sous ce nom tous ceux qu'ils estiment rejettez de Dieu. Quand donc Saint Paul dit ici aux Ephesiens, *qu'ils étoient autrefois Gentils*, c'est pour leur représenter qu'ils étoient du nombre de ces malheureuses nations, sur qui-reposoit la malediction divine, & qui étoient l'objet de l'abandonnement de Dieu. Encore pour s'en exprimer plus fortement, il dit, qu'ils étoient *Gentils en chair*, c'est-à-dire, Gentils naturels, Gentils de naissance, d'extraction & d'origine: Gentils de chair & de sang, Payens sortis de Payens, de même que Saint Paul dit de lui, qu'il étoit Hebreu né des Hebreux. Etre Gentil de cette maniere étoit un très-grand desavantage avant l'établissement de l'Évangile; car Dieu avoit attaché sa grace au sang d'Israël. Il faloit être enfant de Jacob pour être enfant de Dieu. Il n'y avoit que les branches sorties du tronc d'Abraham, & de la souche des Patriarches, qui fussent jugées dignes d'être entées sur l'arbre de vie, & plantées dans le Paradis, ou dans le verger celeste. Alors le salut n'étoit que des Juifs, & tous les autres peuples par un jugement impenetrable du ciel, étoient devoiez à la perdition éternelle. Ce n'est pas que Dieu, pour faire paroître la liberté independante de sa grace, n'appellât de tems en tems quelques-uns d'entre les Gentils à sa conoissance, & à sa communion sainte. Un Jethro Madianite, un Job Arabe, un Naaman Syrien, une veuve Sydonienne du tems d'Elie.

Ce

Ce sont des exemples illustres & éclatans entre les autres : mais c'étoient des coups extraordinaires de l'Esprit de Dieu, qui vouloit par là temoigner qu'il souffle où il veut, & comme il lui plaît ; qui vouloit aussi par ces vocations miraculeuses faire voir des premices, des échantillons, & comme des pierres d'attente de cette grande vocation des Gentils, qu'il devoit accomplir un jour sous le regne du Messie. Car dans la dispensation ordinaire de sa grace, Dieu la bornoit aux seuls Israélites, & n'en favorisoit qu'eux en la terre. C'étoit donc un horrible malheur que d'être Gentil en ce tems-là ; car c'étoit être naturellement excommunié. C'étoit être misérable né, né pour la mort & la damnation éternelle. Et recevoir le jour dans la société des Payens, c'étoit venir au monde la corde au cou, pour être traîné au suplice des Demons, parce qu'alors l'Alliance de Dieu n'étoit que pour ceux qui étans issus d'Abraham, en portoient la marque en leur corps, par la circoncision de leur chair. Et c'est pourquoi l'Apôtre en fait mention aussitôt dans nôtre Texte, ne se contentant pas de dire aux Ephesiens, qu'autrefois ils étoient *Gentils en leur chair* : mais pour exprimer d'avantage les disgraces de leur Paganisme, il ajoute, *qu'ils étoient apellez prepuce, par celle qui est nommée la circoncision faite de main en la chair.*

Vous savez que la circoncision étoit le sceau de l'Alliance particuliere que Dieu avoit
 faite

Gen. 17: 10. faite avec Abraham & ses descendans, jusques-là même qu'elle s'appelle l'Alliance, parce qu'elle en étoit le signe sacré & mystique. C'est ici, dit l'Eternel, mon Alliance entre moi & vous, & entre ta posterité après toi : c'est que tout mâle d'entre vous sera circoncis. Comme cette ancienne Alliance fut traitée premièrement avec les Peres, & depuis renouvelée avec le peuple d'Israël par le ministère de Moïse; aussi J. CHRIST au septième de St. Jean nous apprend à considérer la circoncision, ou comme venue de Moïse, ou comme venue des Peres. Moïse, dit-il, nous a baillé la circoncision : non qu'elle soit de Moïse, mais des Peres; comme en effet ce sont là deux périodes fort différens, & qui doivent être très-soigneusement distingués. Car par l'un la circoncision étoit propre & particulière aux Israélites, comme leur ayant été donnée par leur législateur & le fondateur de leur République, Moïse. Mais par l'autre elle s'étendoit à beaucoup d'autres qui l'avoient commune avec les Juifs; car il faut remarquer, que quand Dieu établit la circoncision par son traité avec Abraham, il la commanda généralement à tous ses enfans, & ce Patriarche eut des enfans de diverses sortes. Il en eut non seulement de Sara sa première & sa principale épouse, d'où sont venus les Israélites; mais aussi d'Agar & de Kethura, d'où sont sortis d'autres peuples. Il la commanda même, non seulement à ses enfans, mais à ses serviteurs,

teurs, à ses esclaves, aux étrangers même qui étoient à lui, & qu'il avoit achetez de son argent. Et de ceux-là se provignerent diverses generations bien éloignées de celles des Juifs, d'où vient aussi que la circoncision se trouve avoir été en usage parmi des nations fort différentes, comme les Iduméens, les Ethiopiens, les Colches, les Ismaélites. C'est pourquoy l'imposteur Mahomet, qui étoit de ces derniers, l'a retenuë dans sa Religion; & on la voit regner aujourd'hui par tout où sa loi domine; avec cette difference pourtant, que les Juifs l'observoient le huitième jour de la naissance des enfans, parce qu'Isaac dont ils étoient descendus, avoit été circoncis ce jour-là, selon l'ordre exprés de Dieu. Au lieu que les Mahometans, dont le faux Prophete étoit Ismaélite & Arabe, ne la pratiquent qu'à treize ans, parce qu'Ismaël leur Pere & leur Patriarche avoit justement cet âge, quand il la reçut, comme Moïse le remarque au dix-septième de la Genese. La circoncision donc fut commune à beaucoup de peuples, depuis Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte, durant les quatre cens ans qui remplirent cet espace. Et c'est de là qu'elle s'est repandue en tant d'endroits dans le monde. Mais Moïse en son sens la rendit particuliere aux Israélites, en la repurgeant des abus, que les autres y commettoient, & la retablissant dans toutes les formes, soit pour le jour de son administration, soit pour les ceremonies & les circonstances qui

qui devoient y être gardées. Depuis ce grand & notable periode, la circoncision fut le saint & auguste Sacrement d'Israël, l'enseigne de son Alliance, la marque extérieure & sensible de sa confederation avec Dieu, le caractère ineffaçable de sa Religion & de sa Foi, le premier & le plus important de ses mysteres, puis qu'il signifioit d'un côté, que de lui, & de sa chair sortiroit cet adorable Messie, qui seroit le salut du monde. De l'autre, elle representoit cette bienheureuse sanctification, qui se fait par le retranchement du peché, & qui nous porte à vivre, non plus à la chair, ni à ses convoitises sensuelles, mais à Dieu & à son Esprit. Les Hebreux disent ordinairement, que par elle leurs enfans entroient sous les ailes de la Majesté divine, pour être en sa protection, & en sa garde. Ils y ajoutent quantité d'autres éloges exorbitans. Ils estiment que la circoncision équipolloit à toute la Loi, que par elle Abraham atteignit la perfection, qu'il n'auroit jamais eüe autrement : se fondans sur ce que ce fut en lui donnant la circoncision que Dieu lui dit, Chemine devant moi, & sois parfait. Ils se persuadent qu'elle delivroit infailliblement des enfers, & c'est pourquoi ils s'imaginent qu'Abraham se tient assis à la porte de la gehenne, pour empêcher que nul circoncis n'y entre. Et ils posent ordinairement pour maxime, que tout Israélite circoncis aura quelque part au siècle futur, c'est-à-dire, au bonheur de l'autre vie.

Cc

Ce font des excès deraisonnables, & des visions Judaiques: mais ce qu'il y a de vrai, c'est que du tems de la Loi, & durant son regne, la circoncision étoit nécessaire, & que la privation de ce sacré caractère dans les Gentils, temoignoit leur exclusion du salut. Aussi Dieu avoit prononcé formellement, que tout homme incirconcis seroit retranché d'entre ses peuples, ce qui emporte une malediction éternelle. De là vient aussi, que dans l'Écriture un incirconcis & un ennemi de Dieu, se prennent pour une seule & même chose, ce qui rendoit ce nom d'incirconcis infame parmi les Juifs. C'étoit celui dont ils se servoient pour temoigner leur mepris & leur horreur, & l'Apôtre le veut remarquer dans nôtre Texte; car quand il dit, *vous étiez apellez prepuce*. Cette expression, *vous étiez apellez*, se raporte au dedain injurieux des Juifs, qui ne croyoient pas offenser d'avantage une personne, que par ce nom de *prepuce*; tant ils se prevaloient de l'avantage de leur circoncision corporelle.

Je fai bien que nôtre Saint Paul dit dans un autre endroit, que celui-là n'est pas Juif qui Rom. 2: 28. l'est au dehors, & que celle-là n'est pas la circoncision qui se fait exterieurement en la chair. Ailleurs encore il decide en termes exprés, que la circoncision n'est rien, & que le prepuce n'est rien; mais l'observation des commandemens de Dieu: ce qui semble bien éloigné de la doctrine de nôtre Texte, où il met le 1. Cor. 7: 19. pre-

prepuce pour une marque de malediction du ciel, & la circoncision au contraire pour un sceau de la benediction divine. Mais distinguez les tems, & vous concilierez les Ecritures en cet article ; car il y a trois tems à remarquer dans la circoncision ; un tems de vie, un tems de mort, & un tems d'inhumation. Avant J. CHRIST c'étoit le tems de la vie de cet ancien Sacrement ; il étoit dans sa force & dans sa vigueur, & obligeoit necessairement les hommes à son observation, & quiconque ne portoit pas cette livrée de l'Alliance de Dieu, ne pouvoit pas avoir de part à sa grace. Alors la circoncision étoit bien quelque chose, & quelque chose de grand, d'excellent, & de salutaire. Depuis la venue de J. CHRIST, au moins depuis son ascension dans le ciel, lors que son Évangile prit la place de la Loi, ce fut le tems de la mort, toute sa vertu fut anéantie. Et ce fut alors que Saint Paul publia hautement que la circoncision n'étoit rien, qu'elle avoit rendu l'esprit, & qu'il n'y falloit non plus chercher d'aide pour le salut, que de secours dans un cadavre froid & éteint. Cependant comme on garde encore un corps mort avec honneur, jusqu'au jour de son enterrement ; on le veille, on le soigne, on l'ajuste même sur des lits de parade dans les personnes d'importance, jusqu'au moment de ses funérailles : aussi bien que la circoncision eût perdu sa force, & sa vie, depuis l'établissement de l'Évangile, on ne laissa pas néanmoins de la

la respecter encore jusqu'à son inhumation, qui se fit par la ruine de Jerusalem & de son temple; car alors toute la Loi, toute la Religion Judaïque fut ensevelie sous les cendres de cette ville capitale, où elle étoit attachée; & ce fut dans cet intervalle que Saint Paul fit circoncir son disciple Timothée, par un reste de complaisance & de considération qu'il avoit encore pour cette cérémonie, nouvellement expirée & non inhumée. Mais depuis son enterrement la circoncision se trouve non seulement morte, mais putride, pestifere, & capable de donner la mort par son attouchement funeste. Et c'étoit dans cette même vuë que le même Apôtre, qui apercevoit ce tems-là comme prochain, disoit aux Galates: *Gal. 5:2.* Voici moi Paul, je vous dis, & je vous declare, que si vous êtes circoncis, CHRIST ne vous profitera de rien: parce qu'alors vouloir ramener la circoncision, ç'auroit été comme qui iroit deterrer un mort puant & corrompu, pour s'infecter soi-même par sa corruption contagieuse. Ces divers tems vous éclaircissent la pensée & les paroles du saint Apôtre en ce lieu. Car quand il considere ici le prepuce, comme l'opprobre des Gentils, & la circoncision comme la gloire des Juifs; c'est à l'égard de ce tems de la Loi, où ce Sacrement avoit toute sa vertu & son efficace, & où son défaut étoit une marque de la perdition des Payens, où certes de la perdition toute entiere: & c'est ce qui paroît par la suite de notre Texte, où

Saint Paul parlant de la condition de ces malheureux incirconcis, les décrit comme des gens entierement perdus & des ames damnées. *Vous étiez*, dit-il, *en ce tems-là hors de CHRIST, n'ayant rien de commun avec la Republique d'Israël, étant étrangers des Aliances de la promesse: n'ayant point d'esperance, & étant sans Dieu au monde.* Voilà l'horrible tableau qu'il en fait pour leur mettre devant les yeux la misere de leur état precedent, & c'est ce qu'il nous faut considerer maintenant.

Il dit donc premierement *qu'ils étoient hors de CHRIST*, & par consequent hors de la voye du salut, puis que selon la doctrine de *Saint Pierre*, il n'y a point de salut en aucun autre, il n'y a point d'autre nom donné aux hommes sous le ciel par lequel on puisse être sauvé, que celui de ce *CHRIST* de Dieu. Mais quoi, direz-vous, si c'étoit un malheur d'être hors de *CHRIST* avant la publication de l'Évangile, ce desavantage n'étoit-il pas commun aux Juifs aussi bien qu'aux Gentils? car comment auroient-ils été en *CHRIST*; puis que ce *CHRIST* bienheureux n'étoit pas encore venu au monde? L'Ange du ciel ne leur dit-il pas en parlant à leurs bergers? *Aujourd'hui vous est né le CHRIST, le Sauveur.* Aujourd'hui, dit le Héraut celeste. Ce *CHRIST* donc n'étoit pas auparavant: & par consequent les Israélites ne pouvoient être en lui, puisque lui-même n'étoit pas encore for-

Act. 4:
12.

Luc 2:
11.

formé. O, Mes Freres, ce n'est pas par sa naissance temporelle dans Bethléem, qu'il faut juger de son existence. Il étoit long tems auparavant : avant qu'Abraham fût, avant que le monde fût créé, avant que les siècles eussent commencé d'éclorre. *L'Eternel, dit-il* Prov. 8: 22. *possedee dès le commencement de ses voyes, avant qu'il fit aucune de ses œuvres.* C'est pourquoy il est remarqué qu'Esaië dès son tems vit sa gloire, & le contempla lui-même seant sur son trône : que les Prophetes parloient par l'Esprit de CHRIST, qui étoit en eux ; que les Israélites tenterent CHRIST dans le desert, que Moïse estima l'opprobre de CHRIST plus grandes richesses, que tous les tresors d'Egypte. Et David dans le second de ses Pseaumes se plaignoit que les nations faisoient des complots contre Dieu & contre son CHRIST. Il étoit donc veritablement dès lors, il étoit selon son Esprit éternel, il étoit selon son adorable Divinité, il étoit selon son merite infini, dont la vertu retroactive s'étendoit dans les siècles, qui l'ont precedé, comme elle a fait depuis dans ceux qui l'ont suivi. Les Israélites donc pouvoient bien être en lui, puis qu'il étoit parmi eux, en tous ces égards, qui suffisoient bien pour leur acquerir & leur obtenir le salut. Mais, repliquez-vous, ils ne le conoissoient pas, ils l'ignoroient. Ce CHRIST de Dieu étoit un secret caché, dit Saint Paul, caché dès tous

Prov. 8:

22.

Esai. 6:1.

Jeau 12:

41.

1. Pier.

1:11.

1. Cor.

10:9.

Hebr.

11:26.

les âges du monde, & par conséquent les Juifs & les Gentils étoient égaux en ce point, & la condition des uns n'étoit pas meilleure que celle des autres. Pourquoi donc ceux-ci étoient-ils plutôt hors de CHRIST que les premiers? Certes, Mes Freres, la difference entr'eux est manifeste; car il est bien vrai que les Juifs ne conoissoient pas le Messie, comme nous faisons aujourd'hui dans la grande & vive lumiere de l'Évangile, qui nous l'a mis dans une entiere évidence. Ils n'avoient pas des idées claires & distinctes de son incarnation, de ses natures, de sa personne, de ses charges, de sa vie, de sa mort, de ses souffrances, & de ses gloires. Cette pleine connoissance étoit réservée pour l'accomplissement des tems, pour la venue de ce grand Sauveur sur la terre. Mais les Israélites le conoissoient tel qu'il leur étoit révélé; ils le concevoient comme la semence promise, comme cette admirable semence de la femme annoncée dès le commencement du monde, & proposée immédiatement après le peché, pour briser la tête du serpent ancien. Ils le concevoient comme cette autre semence choisie en qui Dieu devoit benir toutes les nations de la terre. Ils le concevoient comme le grand Scilo, à qui se devoient rassembler les peuples. Ils le concevoient comme ce glorieux Roi, & ce magnifique Prince de paix, sur les épaules duquel l'Empire universel de toutes choses devoit être posé. Ils le concevoient comme ce bien-

Gen. 3:
15.

Ibid. 22:
15.

Ibid. 49:
10.

Esaï. 9:5.

bienheureux conducteur & ce dominateur incomparable, qui devoit sortir de Bethléem; *Mich. 5:* bien que ses issus fussent dès jadis & dès les ^{2°} *2°* tems éternels. En un mot ils le concevoient sous les idées qu'ils en trouvoient dans leurs Prophetes, & dans leurs Livres sacrez: ce qui suffisoit alors pour les mettre dans sa communion. Ils avoient des promesses qui le faisoient esperer, des prediCTIONS qui l'annoncoient, des oracles qui le designoient, des types qui le figuroient, mille crayons, & mille images qui le portroyoient; & c'étoit par le moyen de ces choses-là, qu'ils étoient en JESUS-CHRIST, par la foi de ses promesses, par la creance de ses prediCTIONS, par l'étude, & par la persuasion de ses oracles, par la consideration & l'examen de ses types, par la contemplation de ses images mystérieuses, qui élevoient leurs pensées à l'attente de quelque chose d'extraordinaire, en ce merveilleux Oint de Dieu qui leur étoit présenté, quoi qu'obscurément en tant de manieres differentes. C'étoit là ce qui les rendoit participans de CHRIST, les faisoit entrer dans ses merites & dans ses benefices. Mais les Gentils n'avoient rien de toutes ces choses; ils n'avoient ni promesses, ni prediCTIONS, ni oracles touchant le Messie: le nom même de Messie leur étoit entierement inconnu, & il ne leur en étoit jamais venu la moindre imagination dans l'esprit; ils étoient donc entierement hors de CHRIST, hors de son attente, hors de sa

revelation, même la plus sombre, la plus obscure, hors de sa foï la plus confuse, & la plus imparfaite, & par consequent hors de son salut, puis qu'on n'a de part au salut de CHRIST, que par quelque sorte de foi, & par quelque degré de conoissance qui nous unit à lui & lui à nous. O déplorable entierement en ceci la condition des Gentils! Car hors de CHRIST que peut-on attendre qu'une mort inévitable, & une damnation éternelle? Hors de CHRIST point d'accès à Dieu, puis qu'il est la voye qui y meine, & que nul en quelque tems que ce puisse être ne va au Pere, sinon par lui. Hors de CHRIST point de conoissance solide & salutaire, point de vraye lumiere, puis qu'il est la verité, la seule lumiere qui illumine tout homme venant au monde. Hors de CHRIST point de vie effectivement vitale, & capable de vivifier les ames, puis qu'il est la vie, & qu'elle ne se trouve nulle part ailleurs. Qui a le Fils, a la vie: qui n'a point le Fils, n'a point la vie, & la colere de Dieu demeure sur lui éternellement. Hors de CHRIST point d'Eglise, ni de communion des Saints; car l'Eglise est le corps dont CHRIST est le Chef, & qui n'est point uni au Chef, ne le sauroit être au corps, puis que l'un ne se separe point de l'autre, & qui n'est point du corps de l'Eglise, ne peut jamais avoir de part à l'Esprit de Dieu, qui n'anime que ce corps sacré & mystique. C'est pourquoi Saint Paul ayant dit des Gentils, qu'ils étoient

Jean 14:
6.

1. Jean
5: 12.

étoient hors de CHRIST, ajoute aussitôt, qu'ils n'avoient rien de commun avec la République d'Israël, qui étoit autrefois la seule vraie Eglise de Dieu en la terre.

Il est certain qu'on peut dire en general des Juifs, que c'étoit un peuple qui n'avoit rien de commun avec tous les autres, & que tous les autres n'avoient rien de commun avec lui.

Il avoit sa Religion à part, sa police à part, ses loix à part, ses ceremonies à part, ses mœurs à part. Et son Dieu, son temple, ses autels, ses sacrifices, ses reglemens, ses usages, ses manieres le distinguoient de toutes les autres nations du monde. Les Payens même

l'ont remarqué, & leur en ont fait des reproches. Ils ont dit que leurs coutumes étoient contraires à celles de tous les autres mortels: que ce qui étoit sacré chez les autres, leur étoit profane, & qu'ils permettoient chez eux, ce qui étoit defendu & detesté ailleurs. Ce sont

*Hist. l. 5.
p. 620.
621.*

les propres termes de Tacite Historien Romain. Et c'étoit par là que le mechant Haman rendoit les Juifs odieux au Roi Assuerus, & l'animoit à les exterminer, comme on le voit dans le chapitre troisiéme du livre d'Esther. Il y a, lui disoit-il, un certain peuple se tenant à part, & dont les loix sont differentes de celles de tout autre peuple, tellement qu'il n'est pas à-propos de le laisser vivre. On peut donc entendre & du temporel & du spirituel, ce que dit ici Saint Paul, que les Gentils n'avoient rien de commun avec la République d'Israël.

Car pour le temporel, les Juifs ne les admettoient à aucun des droits, ni des honneurs de leur Republique; & les Payens n'y pouvoient exercer aucune charge; ils ne pouvoient pas même y acquérir le simple avantage de la bourgeoisie, ni entrer dans le corps du peuple. Et c'est une chose étonnante de la rigueur qu'on y apportoit; car il y avoit des Gentils pour qui les Juifs avoient tant d'aversión & d'horreur, que leur conversion même, quand ils se faisoient profelytes, & qu'ils embrassoient la Religion de Moïse, ne pouvoit pas leur donner le droit d'aggregation, & d'incorporation parmi eux. Il falloit qu'ils demeurassent éternellement exclus des privileges de leur nation, comme les Moabites, les Ammonites, & les Amalekites, à cause des outrages que leurs peres en avoient reçus. D'autres en se convertissant ne pouvoient esperer d'être membres de leur Republique, qu'après la troisiéme generation; comme les Egyptiens & les Iduméens. Et pour les Gentils demeurans Gentils, ils n'avoient aucune sorte de communion avec eux. Ils ne pouvoient ni leur être joins par le mariage, ni participer à leur repas, & manger à leur table. Même les Juifs avoient bien de la peine à souffrir leur aproche dans le commerce civil, & ils croyoient se souiller, & se polluer par leur attouchement, comme par celui d'un lepreux, ou d'un mort, tant ils étoient inalliables & incompatibles.

Mais

Mais ce qui doit être ici principalement considéré, c'est le spirituel. Car dans cet égard il est certain que les Gentils n'avoient rien de commun avec la republique d'Israël. Ils n'étoient point reçus aux mysteres de sa Religion. Ils ne pouvoient communier à la Pâque des Israélites; selon le texte formel, Nul ^{Exod.} incirconcis n'en mangera. Ils n'étoient point ^{12: 48.} admis à leurs sacrifices. Ils ne pouvoient toucher leurs autels. Il ne leur étoit pas même permis d'entrer dans le parvis de leur temple; dans ce simple parvis qui étoit destiné au peuple, & qui n'étoit qu'une loge à decouvert sous le ciel. Vous savez quel risque St. Paul courut de sa vie dans Jerusalem, quand les Juifs s'imaginèrent qu'il avoit mené Trophi- ^{A7.} me homme Grec dans le temple: ce qui selon ^{21: 29.} eux auroit été violer la sainteté de ce lieu si venerable. Et si autrefois parmi les Payens, quand on étoit prêt de celebrer leurs mysteres, les Prêtres crioient *loin d'ici prophanes, loin d'ici, retirez vous*: Joseph nous apprend que devant le temple des Israélites, il y avoit des colonnes chargées d'inscriptions Greques & Latines, qui donnoient cet avertissement aux Payens, & qui leur deffendoient d'approcher de cette auguste maison du Dieu des armées. Il est donc vrai que les Gentils n'avoient rien de commun avec la Republique sacrée de ce peuple. Ils ne pouvoient jouir d'aucuns de ses droits, soit politiques, ou religieux. Et par consequent ils ne pou-

voient avoit de part au bonheur de l'alliance dont il étoit honoré. C'est pourquoi Saint Paul continuant à decrire l'extrême malheur des Gentils , dit *qu'ils étoient étrangers des alliances de la promesse.*

Qu'est-ce qu'il entend par là , Mes Freres ? Il est constant qu'il veut parler de l'Alliance de Dieu. Mais comme il y en a de plusieurs sortes, il faut ici les distinguer. Car il y eut dès le commencement une Alliance de Dieu avec l'homme en Adam , le chef & le pere de tous les vivans. Mais ce ne peut pas être celle dont parle nôtre Apôtre. Car celle-là fut une alliance avec l'homme juste entier & innocent , au lieu qu'il s'agit ici d'un Traité avec l'homme pecheur & criminel. D'ailleurs cette premiere alliance ne fut accompagnée d'aucune promesse , au moins expresse & formelle : mais seulement d'une menace terrible , qui denonçoit la mort à l'homme s'il venoit à transgresser la defense de son Createur. De quoi la raison est qu'Adam jouissoit de toute la felicité , de tous les biens , de toutes les delices , qui pouvoient lui convenir dans cet état naturel & dans sa justice originelle. Il ne lui falloit donc point de promesses , puis qu'il possédoit actuellement son bonheur tout entier dans le Paradis : mais seulement des menaces qui lui fissent apprehender de la perdre. Son alliance donc ne peut pas être celle dont il est ici question. Car vous voyez qu'elle s'appelle formellement l'alliance de la promesse. De.

Depuis Dieu fit une seconde alliance avec Noé , & en sa personne avec tout le genre humain. Et celle-ci fut veritablement avec promesse , puis que Dieu y promit solennellement de ne detruire plus le monde, par l'inondation des eaux , & d'entretenir desormais invariablement l'ordre des saisons , & la suite réglée du froid & du chaud , de l'été & de l'hyver , du jour & de la nuit , des semailles & des moissons , jusqu'à la dernière heure de l'Univers. Mais ce n'est pas là non plus l'Alliance de la promesse , dont ils'agit en ce lieu. Car celle-là étoit generale , & regardoit universellement tous les peuples de la terre , qui ont toujours jouï & jouiront jusques à la fin des productions & des bienfaits de la nature , en vertu de cet ancien Traité fait avec les descendans de Noé , lors de la restauration du monde. Les Gentils n'y étoient pas moins compris que les autres : au lieu que Saint Paul parle ici d'une Alliance dont les Gentils étoient étrangers.

Quelle est donc cette alliance de la promesse ? C'est celle qui fut contractée avec Israël , par laquelle Dieu l'adoptoit pour son peuple , & ce peuple le reconnoissoit pour son Dieu ; par laquelle l'Éternel s'unissoit tellement à l'Eglise Israélite , qu'il s'engageoit à ne se communiquer point à d'autre en sa grace , & cette Eglise s'attachoit tellement à l'Éternel , qu'elle s'obligeoit à n'en servir point d'autre dans sa Religion & dans son culte.

culte. Cette alliance fut accompagnée de grandes & magnifiques promesses : promesses de benedictions temporelles & terriennes : promesses de benedictions spirituelles & celestes : promesses de graces exterieures & interieures, du corps & de l'ame, de la vie presente & de celle qui est à venir, & toutes ces promesses fondées sur une autre qui les comprenoit toutes dans son enceinte. C'est celle du Messie qui étoit promis à Israël, comme devant sortir de lui, & être formé de sa chair & de son sang. C'étoit la promesse des promesses, puis que cet admirable J E S U S est la source de tous les biens, & qu'en lui Dieu nous a benits de toutes ses benedictions, sans reserve. Aussi est-ce dans cette vue qu'il est ici parlé de l'Alliance de la promesse, parce qu'en effet cette grande promesse du Messie étoit le principal avantage de l'ancienne Alliance: c'est ce qui la relevoit d'une maniere si excelente & si glorieuse. Et l'on voit dans l'Ecriture que ce bienheureux C H R I S T, qui est le fondement de tout le salut, est designé par le nom de *promesse*. Car quand Saint Paul disoit au Roi Agrippa, Je suis tiré en cause pour l'esperance de la promesse faite à nos peres : il entendoit par cette promesse, le Fils éternel, le Messie promis dans les anciens oracles ; si bien que l'Alliance de la promesse, c'est proprement l'Alliance qui promettoit celui en qui toutes les promesses de Dieu sont oui &

amen

Act.
26: 6.

amen. L'Apôtre s'en exprime par un terme de pluralité, en disant les Alliances : ce qui est notable. Pourquoi, direz-vous, la qualifier de de la sorte ? L'on repond que c'est parce qu'elle fut faite & reiterée à plusieurs & diverses fois. Car elle fut premièrement établie avec Abraham, puis confirmée à Isaac son fils, ensuite assurée à Jacob son arriere-fils, depuis cette même alliance fut hautement & magnifiquement renouvelée du tems de Moïse avec tout le corps de la nation Israélite. Mais après Moïse cette même alliance fut encore souvent renouvelée d'une maniere solennelle & remarquable. Car c'est ce qui arriva sous Josué, lors qu'ayant assemblé toutes les tribus d'Israël en Sichem, avec tous leurs Chefs, leurs Anciens, leurs Juges & leurs Prevots, il est dit qu'ils se presenterent tous là devant Dieu. Et ce saint homme ayant pris leur parole jusques à quatre fois, pour les obliger à demeurer fideles à Eternel, l'Histoire Sainte remarque qu'il traita alliance ce jour-là de la part de l'Eternel avec le peuple. Cela même arriva long tems après sous le regne de Josias, lorsque ce bon Prince voulant retablir le service de Dieu que ses predecesseurs avoient horriblement corrompu, il assembla tout le peuple à Jerusalem, depuis le plus petit, jusqu'au plus grand, & leur ayant fait lire le Livre de l'alliance en presence des sacrificateurs & des Prophetes, *il traita*, dit le texte, *Alliance avec l'Eternel*, pour ren-
Josué
24. 52.
2 Rois
23: 3.

trer

trer ainsi publiquement dans son service, & se remettre en possession de ses bienheureuses promesses. Il ne faut donc pas s'étonner si Saint Paul en parle ici en pluriel, & s'il dit *les alliances*, puis que c'en furent, comme plusieurs, par les divers renouvellemens qui s'en firent en des tems differens, & avec des circonstances & des ceremonies dissimilaires.

Cette raison sans doute est bonne & pertinente. Mais on y en peut ajouter une autre encore plus considerable, c'est qu'en effet dans l'ancienne Alliance, il y en avoit deux réellement distinctes, & qui doivent être soigneusement discernées; l'une étoit l'alliance des œuvres; l'autre étoit celle de la grace. L'une étoit la Loi considérée précisément en elle-même; l'autre étoit l'Évangile en graine, en pepin & en semence, qui se trouvoit dès lors mêlé & entrelassé, parmi les clauses & les dispositions de la Loi. Car, Mes Freres, si dans cette premiere alliance, il n'y avoit eu que la Loi toute pure, & toute simple, jamais personne n'y auroit eu de part au salut; puis que la Loi étoit un ministère de condamnation & de mort. Elle demandoit une pleine, entiere & parfaite obeïssance à tous ses commandemens, & en cas de la moindre faute elle denonçoit une malediction éternelle. Maudit est, crioit elle, quiconque n'est permanent dans toutes les choses que j'ordonne pour les faire. Qui est-ce
qui

qui auroit pu s'en sauver si Dieu avoit tenu cette rigueur épouvantable? Et y auroit-il eu parmi les plus justes d'Israël de tête si juste & si sainte qui eût pu éviter les foudres du Sinaï, s'il n'y avoit eu quelque autre chose, qui en eût mis à couvert? Il falloit donc nécessairement que la grace fût entremêlée avec la Loi, pour en temperer la severité; & qu'ainsi il y eût effectivement deux alliances en même tems présentées aux hommes; l'une à découvert, qui étoit celle de la Loi, par laquelle Dieu demandoit la justice des œuvres & la perfection de l'obeissance; l'autre cachée & envelopée sous celle-là, par laquelle Dieu promettoit la grace aux pauvres pecheurs repentans, en vertu de ce Messie qui étoit promis. L'une effrayoit les consciences, & l'autre les consolait. L'une crioit, Faices choses & tu vivras; ne laissant esperer la vie que sous la condition des œuvres, qui étant impossible à l'homme pecheur, le jettoit dans une confusion & une consternation incroyable; l'autre disoit, quoique d'un ton beaucoup plus bas qu'aujourd'hui sous le regne de l'Evangile, Croi & tu seras sauvé. Croi en ton Dieu qui est le Pere des misericordes: croi en ce Messie qui t'est signifié & figuré en plusieurs manieres: & tu ne laisseras pas d'obtenir la vie nonobstant les defauts & les imperfections de tes œuvres. On peut se représenter ces deux alliances jointes alors, & confonduës l'une avec l'autre sous l'image de la nuit.

nuit. Car dans la nuit il y a de l'obscurité, des tenebres qui donnent de l'horreur, & qui font marcher avec crainte : mais au travers de ces tenebres, on voit briller les étoiles, qui perçans le voile des ombres en dissipent une partie, & servent de flambeaux pour se conduire. C'est ainsi justement qu'étoient autrefois les deux alliances sous l'œconomie de Moïse. La Loi y étoit comme la nuit. C'étoit un grand rideau tenebreux tiré sur la face de l'Eglise, pour lui cacher les mysteres de Dieu, jusqu'à ce que le soleil vint à se lever. C'est pourquoi les hommes ne marchent alors qu'en tremblant, & en tâtonnant, & étoient sujets à des allarmes furieuses dans le sentiment de leurs pechez. Mais les promesses de la grace, & les doctrines du Messie étoient comme des étoiles vives & brillantes, qui paroissent dans l'obscurité Legale, pour éclairer les yeux des Fideles en attendant une plus grande lumiere; leur faire luire des rayons de misericorde, écarter leurs apprehensions & leurs craintes, & les conduire dans le chemin du salut. Il y avoit donc alors veritablement deux alliances proposées conjointement au premier peuple. Et c'est pour cela que Saint Paul en cet endroit parle des *alliances de la promesse*.

Les Gentils étoient étrangers de l'une & de l'autre de ces deux alliances, tant de celle de la Loi, que de celle de la grace. Car pour la Loi elle ne leur avoit pas été publiée, ni baillée par écrit, comme aux Israélites :

Ses

Les ceremonies ne leur avoient point été enfei-
gnées; les reglemens politiques ne leur avoient
point été donnez ; les preceptes moraux ne
leur avoient point été mis entre les mains
dans des tables gravées du doigt de Dieu :
si bien qu'ils étoient en toutes manieres, étran-
gers de cette alliance, n'ayant ni cette Loi ce-
remonielle, qui faisoit un commerce religieux
entre Dieu & Israël, comme entre un Docteur
& ses disciples ; ni cette Loi politique, qui
faisoit entr'eux une société particulière, com-
me entre un Roi & ses sujets ; ni cette Loi
morale, qui étoit de plus un engagement fa-
mulaire, comme entre un guide & des voya-
geurs. Ainsi les Gentils n'avoient Dieu, ni
pour Docteur, ni pour Roi, ni pour guide ;
& par conséquent c'étoient à son égard de
pauvres étrangers, qui n'avoient, pour tou-
tes choses, que quelque part aux soins de sa
providence générale, comme les étrangers
qui se trouvent dans un Royaume, participent
aux fruits du gouvernement du Prince, sans
néanmoins entrer dans les droits & les privi-
leges de ses sujets.

Pour la grace qui étoit mêlée parmi la Loi,
les Gentils en étoient entièrement étrangers.
Car bien que le Messie leur fût promis, com-
me devant un jour les appeler à sa connois-
sance, & les attirer à sa communion : cela
néanmoins ne regardoit que l'avenir ; c'étoit
une grace qui ne devoit avoir lieu que dans

l'accomplissement des tems ; & jusqu'à ce que vint ce tems bienheureux de plénitude , ils demeuroient exclus & privez de toute participation au salut. C'est pourquoi les promesses du Messie ne leur étoient point adressées , ni révélées : mais seulement aux Israélites , qui en étoient depositaires , & qui en jouissoient seuls durant le cours de la dispensation Mosaique. Jusques-là même que quand le CHRIST vint au monde , il ne se presenta qu'aux Juifs ; il ne sortit point de leur país , il protesta qu'il ne venoit que pour sauver les brebis peries de la maison d'Israël. Il n'exerça son ministere , & ne fit entendre ses Predications que dans la Judée & ses confins : ce qui le fit appeller par l'Apôtre aux Romains le Ministre de la circoncision. Les autres peuples donc avant sa manifestation en chair étoient du tout étrangers des alliances de la promesse. D'où il est aisé de juger qu'ils n'avoient rien à esperer de Dieu. Aussi nôtre Apôtre ne manque pas à nous assurer, qu'ils étoient *sans esperance & sans Dieu au monde*. Ces deux derniers articles sont d'une trop grande étendue pour entreprendre d'y toucher presentement , dans le peu de tems qui nous reste. Il y a même des considerations generales à y faire qui demandent une meditation à part, pour rechercher les raisons de la conduite de Dieu envers les Gentils , & pourquoy il a voulu laisser perir tant de nations , du-

Rom.
15: 8.

durant un si grand nombre de siècles; en les rejetant absolument de son alliance, & leur ôtant toute esperance de misericorde. Nous remettons donc ces matieres importantes à une autrefois, & finirons par ce souvenir que Saint Paul leur ordonne, & à nous en leur personne. Ayez souvenance, leur dit-il, de ce que vous étiez autrefois dans vôtre Paganisme & dans l'opprobre de vôtre prepuce. Car vous étiez en ce tems-là hors de CHRIST, n'ayans rien de commun avec la Republique d'Israël, étant étrangers des alliances de la promesse, sans esperance & sans Dieu au monde.

O qu'à bon droit l'Apôtre leur recommande cet important souvenir. Car rien n'est plus propre à nous faire sentir une grace & une faveur que la consideration de la misere, d'où elle nous a tirez. Plus le mal est grand, plus nous nous sentons obligez au Medecin qui nous en a gueris. Plus le peril est extrême, plus nous nous trouverons redevables au Libérateur qui nous en a retirez. Plus la perte est profonde, & plus nous devons reconnoître la bonté de celui qui nous en a sauvez. C'est pourquoy Dieu pour engager les Israélites à l'observation de ses loix, leur representoit d'abord le deplorable état d'où il les avoit affranchis. Ecoute, dit-il, Israël, je suis l'Eternel ton Dieu qui t'ai retiré du

Exod.
20: 2.

parce que rien ne devoit les porter plus fortement au service de son Jehova, que le souvenir de cette effroyable calamité, qu'il s'étoit vu réduit si long tems sous le plus pesant & le plus cruel joug du monde. Car quelle horrible ingratitude eût-ce été de n'aimer pas un si admirable bienfaiteur ? Quelle damnable rébellion de ne servir pas un si bon maître, qui avoit rompu des chaînes si dures & si douloureuses ? Mais ici il y avoit bien plus que la servitude d'Égypte, puis que les Gentils étoient sous la maudite servitude du péché, bien pis que la tyrannie de Pharaon, puis qu'ils étoient sous la funeste puissance du Diable, bien pis que les fourneaux des briques, puis qu'ils étoient condamnés aux flâmes éternelles. La vue d'un peril dont on est échappé cause des émotions extraordinaires. C'est ce qui a fait offrir au Ciel tant de sacrifices, tant d'oblations, tant de tableaux, & de monumens par ceux qui étoient échappés ou d'un naufrage terrible, ou d'une bataille sanglante. Les Ephésiens donc ne pouvoient trop se souvenir de leur Paganisme, puis qu'il leur remettoit devant les yeux le plus étonnant de tous les dangers, & en même tems la plus grande obligation qu'ils pussent avoir à l'auteur de leur salut.

Mais d'ailleurs ce souvenir étoit nécessaire aux Ephésiens, pour l'établissement de la doctrine que Saint Paul venoit de poser, en
disant

sicut que nous sommes sauvez par gract.
 Car qu'est-ce qui peut mieux faire paroître la
 grace de Dieu, que le mechant & maudit état
 de l'homme ? Si lors que Dieu appelle les
 hommes à foi, il les trouvoit dans des vertus
 éclatantes, dans des lumieres admirables,
 dans un train de vie exemplaire, on pourroit
 leur attribuer l'honneur de leur vocation, &
 la concevoit comme un effet de leur mérite,
 comme un choix & une preference due à leurs
 bonnes qualitez. Mais ils sont tout au con-
 traire, dans une corruption pitoyable, dans
 des tenebres, dans des vices, dans des éga-
 remens & des desordres extrêmes, quand il
 vient à eux en son amour: si bien qu'on ne
 feroit l'imputer qu'à sa pure misericorde,
 sans aucune consideration de leurs œuvres.
 C'est pour cela que Saint Paul vouloit que
 les Ephesiens se souvinssent de leur Paganis-
 me où ils étoient dans l'aliénation de CHRIST,
 dans l'ignorance de la verité, dans l'impieté
 du crime, dans l'impureté de la chair, dans
 l'aveuglement de l'esprit, dans l'abandon-
 nement du Ciel, sans esperance & sans Dieu
 au monde: afin que ce souvenir leur fit con-
 clurre que si le Seigneur avoit daigné les apel-
 ler dans ce malheureux état, c'étoit par un
 pur mouvement de sa charité: & qu'ainsi leur
 salut étoit tout-à-fait de grace. C'est le mys-
 tere de ce tableau parlant & dogmatique que
 Dieu fait en Ezechiel d'une pauvre fille, qui le

Exod.
 17: 3.
 4. 5.

jour de sa naissance fut jettée sur un champ, où Dieu la trouva veutrée dans son sang, & ne presentant aux yeux qu'un objet d'horreur. Et cependant il voulut bien en prendre soin, pour l'épouser un jour & lui mettre la couronne sur la tête. Car c'est pour nous apprendre que ce ne sont point nos attraits qui nous gagnent la bienveillance de Dieu: qui le portent à nous accorder l'honneur de son alliance, & à nous destiner les couronnes de son Paradis, puis qu'il ne trouve rien que de degoutant dans nos personnes, quand il les épouse, & les met dans sa communion salutaire. Et afin que cette fille ne vint point à se glorifier de ses ancêtres, & à s'imaginer que la noblesse de sa race & la dignité de ses ayeuls l'avoit fait choisir, Dieu lui dit, Ton pere étoit Hethien & ta mere Amorrhéenne: c'est-à-dire, qu'elle étoit descenduë de ces nations maudites & execrables que Dieu avoit condamnées à une ruine éternelle. Voilà justement ce que l'Apôtre rapelle dans la memoire des Ephesiens: il veut qu'ils se souviennent que leurs Peres étoient des Gentils & des Idolâtres, qu'eux-mêmes vivoient dans les erreurs & dans les abominations de leurs predecesseurs, quand Dieu les avoit apelez à sa connoissance: qu'ils n'ont nul sujet de se glorifier de leur salut, & qu'ils seroient les plus aveugles de tous les hommes, s'ils n'en donnoient pas tou-

toute la louange à la grace, puis qu'il n'y avoit rien en eux, qui pût servir là-dessus de pretexte à leur vanité. L'orgueil est toujours odieux & haïssable: mais il l'est surtout dans ceux qui n'ont nulle qualité pour lui servir de fondement. Et c'est pourquoy l'on a dit qu'il n'y a rien de plus difficile à souffrir qu'un miserable, quand il vient à s'élever par ambition. Combien donc eût été condamnable la presomtion des Ephesiens, s'ils eussent meconnu la grace de Dieu: eux qui étoient Gentils de pere en fils, qui n'avoient que la malediction du Ciel dans leur partage? *Souvenez-vous*, leur dit l'Apôtre des nations, souvenez-vous sans cesse de ce que vous avez été, pour bien reconnoître ce que vous êtes, & en rendre des actions de grace immortelles à vôtre Sauveur.

C'est à nous, Mes Freres, c'est à nous que ce discours s'adresse aussi bien qu'aux Ephesiens. Car nous-mêmes sommes aussi Gentils d'extraction & d'origine, nous sommes descendus de ces nations miserables que Dieu avoit abandonnées à Satan. Nos peres autrefois étoient plongez dans les horreurs du Paganisme, servans & adorans les Demons sous les noms de je ne sçai quelles Divinitez fausses & imaginaires. Et si les choses eussent toujours continué dans le même train, nous serions aujourd'hui semblables à nos devanciers, heritiers de leurs

abominations , de leurs sacrilèges & de leurs impietez , sans esperance de misericorde de salut. Nôtre vie seroit un amas de crimes , & nôtre devotion un monstre d'Idolatrie qui outrageroit le ciel , & empuantiroit la terre. O grace incomparable qui nous a retirez d'un si pernicieux état ! Sans elle nous serions ensevelis dans l'erreur , & abymez dans le vice ; étrangers de Dieu & excommuniez de son alliance. Sans elle nous servirions un Hesus , un Taramis , un Belenus , & un Thautates , vieux phanômes de la superstition , & detestables idoles que l'enfer avoit deifiées dans nos Gaules , pour perdre ceux qui y habitoient. Sans elle nous offririons des hommes en sacrifice , & rougissions nos abominables autels du sang de nos vierges & de nos enfans. Sans elle nous commettrions dans nôtre culte des extravagances & des horreurs qui faisoient honte à la nature , & qui étonnent encore aujourd'hui , quand on voit dans les livres que l'esprit humain en a été capable. Souvenons nous bien , Mes Freres , de la grace qui nous en a delivrez , & benissons à jamais , dans ce souvenir , celui qui de ces effroyables tenebres nous a transportez dans la lumiere de son Evangile , qui de Gentils nous a faits Chretiens , & qui levant tous nos anciens anathêmes , qui nous excluoiert de
la

la société de ses enfans, nous y a tellement admis, que nous qui n'étions point peuple, sommes maintenant le peuple de Dieu, le peuple élu, la nation sainte, la génération élue, la sacrificature royale, pour annoncer les vertus de celui qui nous a appelés des ténèbres à la merveilleuse lumière. 1. Pier.
2: 9.

Mais peut-être trouverez-vous que ce souvenir retourneroit trop loin, & que pour l'avoir il faudroit aller chercher de vieilles idées que les tems ont effacées, & que les siècles ont ensevelies. Hé bien, Mes Freres, il y en a d'autres plus recentes, dont le souvenir doit faire de fortes impressions dans vos esprits. Souvenez-vous du tems qui a précédé votre reformation, & pensez bien à l'état où vous étiez alors. O que de sujets de rendre graces à la bonté infinie de celui qui vous en a retirés ! Alors la Parole de Dieu vous étoit cachée, & cette divine lumière étoit tellement mise sous le boisseau, que vous n'en pouviez être éclairés dans vos maisons. Alors les legendes étoient l'ordinaire pâture dont on nourrissoit vos ames. Alors les images étoient les livres dont on instruisoit votre ignorance. Alors les processions, les pellerinages, & les macérations corporelles étoient les satisfactions & les exercices, dont vous prétendiez racheter vos pechez, & contenter la justice divine. Alors l'absolution d'un homme mor-

tel, pecheur, & coupable, comme les autres, étoit le pardon, sous lequel vous croyiez mettre à couvert vos consciences. Alors les indulgences que chacun fait, étoient les moyens que vous recherchiez pour faire vos reconciliations avec le ciel. Alors l'invocation des creatures étoit le chemin que vous teniez pour aller au Createur. Alors les flammes imaginaires d'un feu souterrain étoient la purgation, de laquelle vous espériez la purification de vos ames. Alors l'oblation d'un Sacrement étoit le grand sacrifice propitiatoire, dont vous vous serviez pour l'expiation de vos fautes. Souvenons nous, Mes Freres, de cet état, pour benir éternellement le bon Dieu, qui par sa grande misericorde nous en a degagez, afin de nous éclairer de la pure lumiere de son Evangile, nous nourrir du pain celeste & vivifiant de sa Parole; nous attacher tellement à J E S U S-CHRIST, que nous en fassions nôtre tout en matiere de salut: ne reconnoissons point d'autre mediation, ni d'autre intercession que la sienne, qui est seure & infallible; point d'autre sacrifice que sa passion, point d'autre Purgatoire que son sang, point d'autre merite que sa justice, point d'autres indulgences que sa grace, point d'autre voye de salut que sa personne & sa redemption. Reconnoissons en cela nôtre bonheur d'être maintenant dans un état Evangelique. Tenons nous y

fer-

fermes avec une perseverance inébranlable. Et pour en temoigner à Dieu une veritable gratitude, prenons peine de mener une vie qui reponde à nôtre doctrine. Que nos mœurs soient dignes de nôtre creance, & que nôtre reformation paroisse dans nôtre conduite, aussi bien que dans nos dogmes. Soyons veritablement le peuple de CHRIST, & temoignons par l'imitation de sa vie, que nous sommes effectivement ses Disciples. Distinguons nous par nos vertus, aussi bien que par nos mysteres. N'ayons rien, ni des anciennes dissolutions des Gentils, puis que leur societé criminelle ne subsiste plus parmi nous, ni des nouveaux comportemens des mondains, puis que nous faisons profession de nous en être separez par la pureté de nôtre discipline. Et si l'on disoit autrefois à Saint Pierre, Tu es Galiléen, & ton langage te donne à conoître ; qu'on puisse dire de nous, il est Chretien, il est Reformé, car ses paroles, car sa conversation, car sa modestie, & son innocence, car sa droiture, car sa probité, & ses manieres éloignées de la mondanité des autres, en font foi. Ainsi nous serons infailliblement à CHRIST, nous aurons part à son alliance & à ses promesses. Ainsi nous jouirons de la communion de sa grace, & nous nous verrons un jour mis en possession de son éternelle gloire.

Dieu

44. *Les Gentils exclus des Traitez.*

Dieu nous en fasse la grace, & à lui Père,
Fils, & Saint Esprit, un seul Dieu benit éter-
nellement, soit honneur & gloire à jamais.
AMEN.

L'ATHEIS-